

EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS N° 10-09 7S

DU
CONSEIL DU GROUPE DES 13^e et 14^e ARRONDISSEMENTS

Séance du **MERCREDI 3 FEVRIER 2010**

PRÉSIDENTE DE MONSIEUR GEORGES HOVSEPIAN, MAIRE D'ARRONDISSEMENTS

L'assemblée formée, Monsieur le Maire a ouvert la séance à laquelle ont été présents 36 membres.

RAPPORT N° 10-19164-DHL- 10-09 7S

DIRECTION GENERALE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT - DIRECTION DE L'HABITAT ET DU LOGEMENT - Opération de renouvellement urbain "Vallon de Malpassé" - Cèdres - Cyprès - Lauriers - Genêts - 13^{ème} arrondissement - Approbation de la convention pluriannuelle de mise en oeuvre avec l'ANRU. (Rapport au Conseil Municipal transmis dans un délai de consultation fixé à 16 jours)

==--==--==

Monsieur le Maire transmet au Conseil d'Arrondissements le rapport suivant :

Conformément aux articles L2511-13 et L2511-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, notre conseil est saisi pour avis d'un rapport qui sera prochainement présenté au Conseil Municipal de la Ville de MARSEILLE.

Ce rapport a pour objet , dans le cadre de l' opération de renouvellement urbain "Vallon de Malpassé" - Cèdres - Cyprès - Lauriers - Genêts - 13^{ème} arrondissement l'approbation de la convention pluriannuelle de mise en oeuvre avec l'ANRU.

1) EXPOSE DE LA MAIRIE CENTRALE

L'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), établissement public créé en 2003, est l'interlocuteur unique des collectivités et des maîtres d'ouvrage chargés de mettre en œuvre les Projets de Rénovation Urbaine (PRU) dans les Zones Urbaines Sensibles (ZUS).

Les concours financiers de l'ANRU sont destinés aux opérations d'investissements dans le cadre des PRU portant sur la création, la réhabilitation et la démolition de logements, les équipements publics et l'aménagement urbain.

Marseille compte douze ZUS réparties sur tout le territoire de la commune qui regroupent près de 225 000 habitants, soit plus d'un quart de la population de la ville, et près de 100 000 logements.

Sept conventions pluriannuelles ainsi qu'un protocole de pré-figuration de l'opération Saint Barthélemy – Picon – Busserine (14^{ème}) ont déjà été signés avec l'ANRU après approbation de notre assemblée. Il s'agit des projets de renouvellement urbain portant sur le Plan d'Aou/Saint Antoine/La Viste (15^{ème}), Flamants/Iris (14^{ème}), Saint Paul (13^{ème}), Saint Joseph - Vieux Moulin (14^{ème}), Les Créneaux, La Savine (15^{ème}) et Saint Mauront (3^{ème}). Quatre projets de renouvellement urbain ont été validés en comité d'engagement de l'ANRU : La Viste (15^{ème}), La Solidarité (15^{ème}) tous deux approuvés par le Conseil Municipal du 14 décembre 2009, ZUS Centre Nord (1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème}) et Soude/Hauts de Mazargues (9^{ème}) également soumis à cette séance par rapports distincts.

